



Les Brèves de la CGT

Décembre 2024

S'informer pour agir ensemble

Compte rendu du CST du 18 novembre 2024

Représentants syndicaux présents : CGT : Jean-Luc CELERIER ; Nicolas DESSED ; Elodie GOMEZ-CHEVALIER ; FSU : 2 ; UNSA : 1

Contexte budgétaire et débats sur la fermeture partielle des services au public

Après notre intervention Liminaire (Disponible sur le blog), qui en substance demandait au Président de ne pas faire peser sur les agent.es le poids des décisions gouvernementales, nous avons dû faire face à sa colère. Les fermetures de sites au public, le gel des remplacements dans les services impactés par les baisses d'activités et le redéploiement de certain.es agent.es dans d'autres services sont actées par l'administration. Ce sont encore une fois les agent.es qui vont payer le prix des décisions budgétaires de l'État. Pour l'instant, nous ne savons pas quels seront les services impactés. **Malgré la censure du gouvernement, ces annonces sont maintenues.**

Adaptation du tableau des emplois départementaux

Comme chaque année, face à notre calcul des emplois non pourvus (emplois budgétaires–emplois pourvus) soit 253 ETP (Équivalent Temps Plein), l'administration nous oppose que ce sont des emplois qui auraient dû être supprimés du tableau des emplois. Pourtant, d'années en années, ils sont toujours là ! De même, la transformation de postes d'Adjoints Techniques des Établissements d'Enseignements (ATEE) en Adjoints Technique (AT) fait gagner 3 ans à l'administration en terme d'avancement de carrières. Pour passer Principal de 2^{ème} classe, il faut 5 ans à un ATEE, contre 8 ans pour un AT. Les économies sur le dos des agent.es sont visibles.

Territo 25 – MDD sociales

Sur les réorganisations des services et la demande de polyvalence des secrétaires de MDD sociales, une réunion est prévue le 16 décembre. Quand nous avons posé la question quant aux compétences transférées aux directeurs de MDDS, l'administration n'a pas su nous répondre.

Dialogue social

Nous avons demandé une heure de dialogue social mensuel entre les organisations syndicales, le DGS, la DRH et un représentant des élus, ce qui se pratique au conseil départemental de la Dordogne. Réponse du Président : Nous ne sommes pas la Dordogne, il est au courant de ce qu'il se passe au sein de la collectivité, et cela est suffisant. Nous avons demandé à ce que le CST commence plus tôt que 15h, car traiter 31 sujets en 3h revient à accorder 5m48s à chaque sujet...Pas de réponse !

Régimes Indemnitaires

Cette remise en cohérence avait été promise par le Président lors de son discours de candidature à sa propre réélection. Le DGS a dit qu'elle ne serait effective que lorsque la CGT retirera son recours au Tribunal Administratif pour le CIA. Nos collègues de la FSU se sont insurgés de cette remarque, disant qu'il était injuste de faire porter cette responsabilité sur un seul syndicat. C'est d'autant plus malsain, sachant que même si l'on retire le recours, l'administration ne dispose ni du budget pour la remise en cohérence des régimes indemnitaires, ni de celui pour l'application du C.I.A.

Modification du temps de travail

La modification du temps de travail et l'expérimentation de la semaine en 4 jours, 4.5 ont été votés. Nous espérons beaucoup de cette expérimentation et nous nous félicitons d'avoir pu obtenir une première avancée concernant la flexibilité des horaires de travail, avec la possibilité de s'absenter une heure ou deux pour se rendre à un RDV.

Chèques déjeuner

La CGT a demandé l'augmentation de la valeur faciale des chèques déjeuner et l'administration y est favorable. La participation employeur étant à son maximum, celle de l'agent devrait augmenter légèrement. Affaire à suivre à la prochaine Commission Action Sociale.

Informations diverses :

Chèques fermiers : 100€ par agent, avant Noël. Nous avons voté pour, mais en faisant remarquer que les agents auraient préféré une prime monétaire.

Protection sociale complémentaire : les décrets sont appliqués à leur minimum. La prise en charge sera de 10€ en dessous de 2300€ brut, 7€ au-dessus, sur les contrats labellisés. L'obtention d'un contrat de protection sociale par le département se fera après concertation avec les organisations syndicales en 2025.

Modalités du télétravail : malgré nos demandes, le seuil de présence est toujours fixé à 3 jours par semaine pour 2 jours de télétravail.

Compte rendu de la F3SCT du 06 novembre 2024

Représentants syndicaux présents : CGT : Éric BATAILLE, Caroline MAZILLE, Sonia POSTIC ; FSU : 2 ; UNSA : 1

Proposition de la mise en place d'un congé menstruel - Sujet CGT

Lors de cette F3SCT, la CGT a présenté une proposition pour la mise en place d'un congé menstruel destiné aux agentes souffrant d'une maladie gynécologique. L'administration s'est montrée ouverte à l'étude de notre proposition, et l'a mentionné au CST. Un groupe de travail devrait s'ouvrir sur le sujet début 2025. **La proposition complète est disponible sur notre blog.**

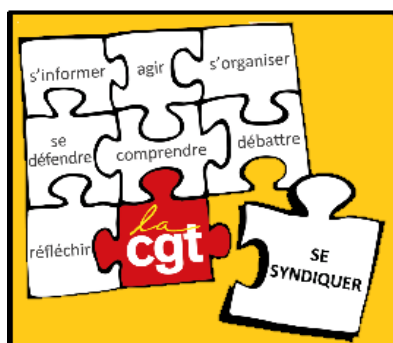
Dispositif des horaires décalés en période de fortes chaleurs

L'administration, après avoir sanctuarisé le dispositif à la dernière F3SCT, cherche à revenir en arrière et à ne déclencher les horaires décalés qu'en cas de prévisions météorologiques particulières. Il va sans dire que la CGT s'est fermement opposée à ce retour en arrière. Les arguments avancés, tels que l'absence des chefs d'équipe sur le terrain à l'embauche ne sont pas recevables. Le fait d'avoir eu un été 2024 clément ne signifie pas que le réchauffement climatique n'existe pas. Il ne faut pas confondre le climat et la météorologie ! Nous avons donc voté contre cette proposition en F3SCT, car prévenir et protéger nos agents des changements climatiques qui sont bien réels est important pour la CGT. Cette proposition n'a pas été soumise au vote en CST, l'administration admettant que la proposition devait être « retravaillée ».

Territo 25 – MDD techniques

Pour l'instant, rien n'est acté concernant les restructurations des MDD techniques. Cependant, les rééquilibrages de périmètres des secteurs sont actés. La suite des événements dépendra des travaux d'agrandissement des MDD devant accueillir plus d'agents et de l'achat d'un site dans le secteur de Chalus/Bussières-Galant. Nous avons réitéré à l'administration **l'importance de mieux communiquer** avec les agents concernés.

**La CGT vous souhaite de
joyeuses fêtes de fin
d'année !**



Je souhaite rejoindre la CGT

Nom.....Prénom.....

Service.....

Téléphone.....Mail.....

Bulletin à nous renvoyer par courrier ou mail : Syndicat CGT, Conseil Départemental
11 rue François Chénieux 87031 LIMOGES CEDEX 1 / cgt@haute-vienne.fr